

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIPON
COMTÉ DE PAPINEAU**

**RÈGLEMENT DE TARIFICATION VISANT LA LOCATION DES
ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX**

Règlement numéro 2023-04-413

ATTENDU que la *Loi sur la fiscalité municipale*, article 244.1 et suivants, permet aux municipalités de prévoir, par règlement, que tout ou partie de ses biens, services ou activités soient financés au moyen d'un mode de tarification;

ATTENDU qu'à cette fin, le conseil désire abroger et remplacer le Règlement numéro 2022-07-405 pour ainsi modifier certains tarifs imposés pour la location des équipements de la Municipalité de Ripon;

ATTENDU que la directrice générale et greffière-trésorière par intérim a fait mention de l'objet du présent règlement, celui-ci visant la location des équipements municipaux;

ATTENDU qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été préalablement donné conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, lors de la séance ordinaire du 13 mars 2023 par Monsieur le conseiller Alexandre Le Blanc et qu'un projet de règlement a été dûment déposé à ladite séance du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Bock

Et résolu que le présent règlement statue et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

La Municipalité rend disponible aux autres municipalités ou organismes publics intéressés les équipements ci-après énumérés, sur paiement des tarifs suivants qui sont imposés pour la location desdits équipements de la Municipalité à cet effet :

Règlement 2023-04-413 (suite)

CAMIONNETTE À CABINE DOUBLE :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs (taxes en sus)
2022-28	Dodge	Ram	2022	✓ Gyrophare et flèche de signalisation	75 \$/ heure - Employé inclus 55 \$ / heure - Employé exclu
2022-29	Dodge	Ram	2022	✓ Gyrophare et flèche de signalisation	75 \$/ heure - Employé inclus 55 \$ / heure - Employé exclu

CAMIONNETTE À CABINE SIMPLE :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs (taxes en sus)
2008-10	Ford	F-250	2008	✓ Gyrophare et flèche de signalisation	75 \$/ heure - Employé inclus 55 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Équipement à neige (inclus pelle et sableuse)	110 \$/ heure - Employé inclus 90 \$ / hre - Employé exclu

CAMION PORTEUR 10 ROUES :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
2009-08	International	70S	2009	✓ Benne basculante	100 \$ / heure - Employé inclus 70 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Sableuse ✓ Harnais et aile de côté ✓ Pelle à neige avant ✓ Citerne pour transport d'eau ✓ Système SBI amovible ✓ Conteneur à rebuts	145 \$ / heure - Employé inclus 115 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Gratte arrière	115 \$ / heure - Employé inclus 85 \$ / heure - Employé exclu

CAMION PORTEUR 10 ROUES :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
2014-16	Western Star	CNV	2014	✓ Benne basculante	100 \$ / heure - Employé inclus 70 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Sableuse ✓ Harnais et aile de côté ✓ Pelle à neige avant ✓ Système SBI amovible	145 \$ / heure - Employé inclus 115 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Gratte arrière	115 \$ / heure - Employé inclus 85 \$ / heure - Employé exclu

Règlement 2023-04-413 (suite)

CAMION PORTEUR 10 ROUES :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
2016-18	Western Star	CNV	2016	✓ Benne basculante	100 \$ / heure - Employé inclus 70 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Sableuse ✓ Harnais et aile de côté ✓ Pelle à neige avant ✓ Système SBI amovible	145 \$ / heure - Employé inclus 115 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Gratte arrière	115 \$ / heure - Employé inclus 85 \$ / heure - Employé exclu

CAMION BENNE À ORDURES :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
2014-15	Freightliner 12 roues	108SD	2014	✓ Benne à ordures	140 \$ / heure – 1 employé inclus 170 \$ / heure – 2 employés inclus 110 \$ / heure – Employé exclu

RÉTROCHARGEUSE :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
2020-20	Case	580SN	2020	✓ Godet avant de 1.3 v ³ ✓ Godet arrière STD 24 po ✓ Godet arrière à fossé de 36" ✓ Système de fourche ajustable	100 \$ / heure - Employé inclus 70 \$ / heure – Employé exclu
"	"	"	"	✓ Balai Sweepster (rétrochargeuse incluse)	145 \$ / heure – Employé inclus 115 \$ / heure - Employé exclu
"	Epiroc	SB452	"	✓ Marteau hydraulique avec 1 pointe (rétrochargeuse incluse)	110 \$ / heure - Employé inclus 80 \$ / heure – Employé exclu
2009-07	Case	580M	2009	✓ Godet avant de 1.3 v ³ ✓ Godet arrière STD 24 po ✓ Godet arrière à fossé de 36" ✓ Système de fourche ajustable	90 \$ / heure - Employé inclus 60 \$ / heure – Employé exclu
"	"	"	"	✓ Balai Sweepster (rétrochargeuse incluse)	135 \$ / heure – Employé inclus 105 \$ / heure - Employé exclu

Règlement 2023-04-413 (suite)

PELLE MÉCANIQUE:

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
2019-21	Case	CX145	2019	✓ Godet 1.25 verge ✓ Lame niveleuse	125 \$ / heure - Employé inclus 95 \$ / heure – Employé exclu
"	"	"	"	✓ Broyeur forestier (pelle mécanique incluse)	170 \$ / heure - Employé inclus 140 \$ / heure – Employé exclu
				✓ Pouce hydraulique rotatif sur pivot (pelle mécanique incluse)	170 \$ / heure - Employé inclus 140 \$ / heure – Employé exclu

NIVELEUSE :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
1998-17	Champion	740A	1998	---	130 \$ / heure - Employé inclus 100 \$ / heure - Employé exclu

FARDIER :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
1988-24	Eagle	F1aTB	1988	25 tonnes	210 \$ / jour

TRACTEUR POUR PETITS TRAVAUX :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
2006-03	Massey	1531L	2006	✓ Chargeuse avant ✓ Pelle à neige pour trottoirs ✓ Sableuse arrière pour trottoirs	50 \$ / heure - Employé inclus 30 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Balai motorisé 5' de large	60 \$ / heure - Employé inclus 40 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Tondeuse	50 \$ / heure - Employé inclus 30 \$ / heure - Employé exclu

Règlement 2023-04-413 (suite)

TRACTEUR DE FERME :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
2019-22	New Holland	Power Star 100	2019	----	65 \$ / heure - Employé inclus 45 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Souffleuse avant	95 \$ / heure - Employé inclus 75 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Gratte arrière 84"	80 \$ / heure - Employé inclus 60 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Débroussailleuse	95 \$ / heure - Employé inclus 75 \$ / heure - Employé exclu s
"	"	"	"	✓ Tarière de 12 po attache 3 points	75 \$ / heure - Employé inclus 55 \$ / heure - Employé exclu

TRACTEUR DE FERME :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
1994-02	Fiat	8294	1994	✓ Chargeuse avant	70 \$ / heure - Employé inclus 50 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Gratte arrière Bushog 3 points	70 \$ / heure - Employé inclus 50 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Débroussailleuse	85 \$ / heure - Employé inclus 65 \$ / heure - Employé exclu
"	"	"	"	✓ Tarière de 12 po attache 3 points	65 \$ / heure - Employé inclus 45 \$ / heure - Employé exclu

CHENILLETTE À TROTTOIRS :

Numéro	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
1996-23	Bombardier	SW48DA	1996	----	295 \$ / jour – Employé inclus 155 \$ / jour - Employé exclu

EQUIPEMENTS DIVERS :

Type d'équipements	Marque	Modèle	Année	Équipement	Tarifs
Surfaceuse pour sentiers 1998-19	Bombardier	BR 180	1998	✓ Pelle avant angle ajustable ✓ Gratte arrière pour sentiers	125 \$ / heure - Employé inclus 105 \$ / heure – Employé exclu
Plaque vibrante	Makita	----	2009	✓ Réservoir à eau sur la plaque	45 \$ / jour
Pompe à eau submersible 1hp	Upump	U75-A	2009	----	25 \$ / jour
Pompe à eau submersible 1hp	Upump	U75-A	2009	✓ Avec boyaux 1.5 po. X 50 pi	30 \$ / jour

Règlement 2023-04-413 (suite)

Génératrice portable	Honda	6500	2019	----	50 \$ / jour
Scie à chaîne	Stihl			✓ Chaîne de 16 po	32 \$ / jour + 20 \$ pour la chaîne
Laveuse à pression	----	----	----	----	65 \$ / jour
Niveau au laser sur trépied	----	----	----	----	35 \$ / jour
Balai motorisé portatif à essence	----	----	----	----	50 \$ / jour
Lumières de signalisation	----	----	----	----	150 \$ / jour la paire
Boîte de tranchée	----	----	----	----	50 \$ / jour
Détecteur de métal	----	----	----	----	15 \$ / jour
Remorque Dompeur 5 X 10 pi	----	----	----	----	50 \$ / jour
Remorque à asphalte chaud	Falco	P4D1X	2016	----	200 \$ / jour
Scie à perche (pôle saw)	----	----	----	----	50 \$ / jour

ARTICLE 3

La location de véhicules, employé non inclus, n'est cependant autorisée qu'à la condition que ces véhicules soient conduits par une personne détenant les permis requis en vertu de la loi à cet effet et qu'une preuve soit déposée au bureau municipal.

En outre, nonobstant les articles ci-haut mentionnés il demeurera à la discrétion du directeur général et secrétaire-trésorier et/ou du directeur des travaux publics de la Municipalité de Ripon d'autoriser la location des équipements et de déterminer si ladite location peut se faire avec exclusion d'employé.

ARTICLE 4

Les coûts de location n'incluent pas le prix du carburant.

ARTICLE 5

Toute location n'est rendue valide que par la signature d'un contrat dûment rempli à cet effet ainsi que par le paiement du tarif applicable, en argent comptant ou par chèque libellé à l'ordre de la Municipalité de Ripon.

ARTICLE 6

Le locataire est responsable de tous les dommages causés aux équipements.

Règlement 2023-04-413 (suite)

Les coûts de remplacement des équipements, des bris et des dommages sont à la charge du locataire.

De plus, lors de la location d'équipement, le locataire est responsable de venir le chercher à l'endroit où il est remisé.

Il est de plus tenu de rapporter ledit équipement à la date indiquée sur le contrat signé à cet effet, à défaut de quoi des frais additionnels équivalant au coût de location (plus les taxes) seront ajoutés, pour chaque jour de retard.

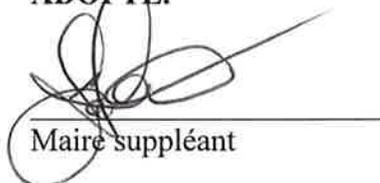
ARTICLE 7

Le présent règlement abroge le Règlement numéro 2022-07-405.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ.



Maire suppléant



Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

AVIS DE MOTION :

ADOPTÉ LE :

AFFICHÉ LE :

6 mars 2023 (2023-03-065)

3 avril 2023 (2023-04-117)

12 avril 2023